



Avis de Course

« Régate de Printemps »

Le dimanche 30 avril 2017

LAC DE MADINE

ORGANISATEUR :

- La SOCIÉTÉ NAUTIQUE de MADINE
Contact : Huguette KREUZER - Tél. 06.60.35.33.83 – email : huguette.kreuzer@orange.fr

REGLES APPLICABLES :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2017-2020, (RCV)
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Le règlement OSIRIS Habitables pour Voiliers Habitables et les règles des classes concernées, pour les régates en équipage.
- Le présent Avis de Course
- Les instructions de Course et les annexes

CLASSES ADMISES :

La «**Régate de Printemps**» est ouverte aux classes "Micros" (croiseurs - régates et protos) "Voiliers Habitables", classes A-B-C-D-R et L du HN/OSIRIS Habitables et Quillards de Sport avec skipper navigant en équipage ou en solitaire.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées au Club House (à côté de la Capitainerie du Port de Nonsard) le **dimanche 30 avril 2017 de 09 h 30 à 10 h 00**.

Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles au moment l'inscription.

Tous les concurrents, y compris les membres des équipages, devront être en possession de :

- de leur licence Club FFVoile 2017 mention « compétition » attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition, ou mention « adhésion » ou « pratique », accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- d'une autorisation parentale pour les mineurs.

et devront pouvoir justifier d'un certificat de jauge (*de conformité*) à jour pour le bateau inscrit.

Dans le cas contraire les concurrents concernés, devront formuler une demande de licence annuelle (*ou journalière*) au plus tard le samedi 29 avril 2017, par mail à Huguette KREUZER avant 18 h et le paiement devra être régularisé au plus tard sur place à l'inscription.

Pour des raisons pratiques, aucune licence ne pourra être établie le jour de la régate.

PROGRAMME

Dimanche 30 avril 2017 :

- 10 h 15 : Briefing avant départ.
- 11 h 00 : Signal d'avertissement de la 1^{ère} course
- 3 courses maximum
- 17 h 00 : Proclamation des résultats au Club House de Nonsard

CLASSEMENT :

- Classement en temps compensé Osiris Habitable 2017
- Le nombre de courses pour que la compétition soit validée est de 1

NIVEAU DE LA COMPETITION : Locale **GRADE :** 5C

TYPE DE PARCOURS :

Les parcours seront choisis par le Président du Comité de Course

COMMUNICATION RADIO :

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

DECISION de COURIR :

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.

HEBERGEMENT :

- Centre d'Hébergement LES TYPHAS Madine Accueil - Tél. 03.29.89.32.50 (*16 gîtes à côté du plan d'eau*)
- GITE AGORA 2 - 55210 à NONSARD - Tél. 03.29.90.05.05 (*proximité immédiate du plan d'eau*)
- GITE du HOLIT 14 rue de Champagne 54470 PANNES - Tél. 03.83.81.99.71 - Mail : heymelot@hotmail.com
- HOTEL DE MADINE – 55 - HEUDICOURT - Tél. 03.29.89.34.80 - hotel.lac.madine@wanadoo.fr
- CAMPING et EMPLACEMENTS CAMPING-CAR - Madine Accueil - Tél. 03.29.89.32.50
- Les Chambres de la Fontaine 55300 BUXIERES sous les Côtes - Tél. 03.29.90.64.16 / 06.45.08.58.27 - Mail : denis@chambres-madinemeuse.fr - (*à 5 mn du Lac de Madine*)

PLAN D'EAU



D179 - VERS VIGNEULLES les HATTONCHATEL - VERDUN
A4 PARIS - METZ - LUXEMBOURG - ALLEMAGNE

